



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

Extrait du Registre aux Arrêtés Municipaux

Arrêté n° : URB_2024_04_132

OBJET : INTERDICTION TEMPORAIRE DE STATIONNER
RESIDENCE 19 MARS 1962
STATIONNEMENT D'ENGINS DE CHANTIER ET DE STOCKAGE DE MATERIAUX
DU 15 AVRIL 2024 AU 13 MAI 2024

Le Maire de la Ville de Raismes,

Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux pouvoirs de police du Maire, en matière de réglementation de la circulation et notamment les articles L.2122-1 et L. 2122-2,

Vu la Délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 reçue en Sous-Préfecture le 10 juin 2020, aux termes de laquelle le Conseil a délégué une partie de ses pouvoirs au Maire,

Considérant la demande de l'Entreprise JARDINS 2000 situé 134 rue Roger Salengro 59590 RAISMES, en date du 05 avril 2024, de réserver aux engins de chantier ou de livraison le stationnement quelques places de parking (équivalent à 300 mètres de long pour 3 mètres de large) – du 15 avril 2024 au 13 mai 2024.

Considérant les mesures et précautions destinées à assurer la sécurité des riverains et des usagers de la voie,

ARRETE

- Article 1 :** Le stationnement sera réservé aux engins de chantier ou de livraison l'entreprise JARDINS 2000 quelques places de parking leur seront adressés Résidence du 19 mars 1962 du 15 avril au 13 mai 2024.
- Article 2 :** La pré-signalisation et la signalisation seront mises en place, contrôlées et entretenues par la société JARDINS 2000.
- Article 3 :** Les infractions au présent arrêté seront pénalisées conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Article 4 :** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'une contestation dans un délai de 2 mois à compter de son affichage ou de sa notification, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Article 5 : Le présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Commissaire Principal de Police de Valenciennes
- Monsieur le Commissaire de Raismes
- Les services de la Police Municipale de Raismes
- Le Service du Centre Technique Opérationnel
- Le Service d'Interventions Quotidiennes
- L'entreprise JARDINS 2000

Fait à Raismes, le 08 avril 2024

Le Maire,

Aymeric ROBIN

Pour le Maire, par délégation,
Le conseiller municipal délégué,
Jean-Paul BIREMBAUT



Affiché le.....	09 AVR. 2024
Transmis en sous-préfecture le.....	
Document exécutoire du.....	09 AVR. 2024
Notifié le	09 AVR. 2024